AIDONS LA SPA DE HAGUENAU A SAUVER LES CHIENS DE 1ère CATEGORIE

Notre Présidente refuse une injonction de la gendarmerie de Bischwiller. Celle-ci la somme de faire euthanasier tous les chiens classés dangereux actuellement dans notre refuge ainsi que ceux placés dans des familles depuis 1999.

La gendarmerie se réfère à la loi du 6 janvier 1999 qui distingue deux catégories de chiens dits dangereux et interdit la cession, l'acquisition et l'importation de chiens de 1ère catégorie.

NOM & PRENOM	ADRESSE	PROFESSION	SIGNATURE